

SONIA LURAC Ville de L'Isle sur la Sorgue

ADMINISTRER SUIVI











2 0811 65 23 75 - 15:15:42

DOSSIER DE LA CONSULTATION F-PA-596659

OPÉRATIONS AVIS RECTIFICATIF ATTRIBUTION RETRAIT DÉPÔT RESTREINT CORRESPONDANCE DOCUMENTS DONNÉES ESSENTIELLES 24/06/19 Service : CPJ / SONIA LURAC F-PA-596659 Attribuée (soldée) Procédure Ouverte MP19-14 29/05/19 Fourniture de matériel de signalisation verticale et d'articles connexes Avis d'attribution n°2 Imprimer l'avis

Diffusion Internet Version Transmis **Publication Visites** Retraits Dépôts web + alerte Intégrale 11/07/19 11/07/19

Publication **Diffusion Presse** N° Annonce Version Transmis Etat Identifiant BOAMP Intégrale 11/07/19 à 15h12 11/07/19 3/3 19-107907 2019 192

GERER CREER CHERCHER OUTILS

Service: CPJ Référents :

SONIA LURAC

Classification CPV:

Principale : 44423400 - Panneaux de signalisation et articles connexes Complémentaires : 34992200 - Panneaux de signalisation routière

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél: 04 90 38 79 72

W

Objet du marché Fourniture de matériel de signalisation verticale et d'articles connexes

MP19-14 Référence acheteur Nature du marché Fournitures -Procédure Procédure adaptée

Code CPV principal 44423400 - Panneaux de signalisation et articles connexes

Code CPV

34992200 - Panneaux de signalisation routière complémentaire

Procédures de

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

recours

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes - Cedex 09

Tél: 0466273700 - Fax: 0466362786 greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 11/07/19

Marché n° : MP19-14 - Lacroix signalisation 8 impasse du bourrelier 44800 Saint-Herblain

Montant HT de 0,00 à 180 000,00 €

Renseignements complémentaires

Le présent marché est un accord-cadre à bons de commande mono- attributaire, sans montant minimum mais avec un montant maximum de 90 000 €HT par an. Le marché à une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée maximale du marché est de 24 mois.

Envoi le 11/07/19 à la publication

Date d'envoi du présent avis au **BOAMP** : 11/07/19 à 15h12

Utilisez le <u>formulaire de déclaration d'incident</u> avant tout appel au support au 0811 65 23 75. AWS - Avenue-Web Systèmes, éditeur de AWS-Achat V9.7 et de AWS-Légalité ©

17/07/2019 à 15:15 1 sur 1